

*Impôt sur le revenu*

● (2132)

Tous ces problèmes politiques sont cause d'incertitude quant au remboursement des emprunts publics, fédéraux ou provinciaux. Cette année les emprunts que le gouvernement fédéral va devoir contracter vont augmenter la dette nationale de près de 20 p. cent. En période de paix mondiale, en période de relative stabilité de l'économie mondiale, c'est presque les déficits du temps de guerre.

D'après certaines estimations dont j'ai eu connaissance, il faudrait, pour égaliser la période de guerre des années 40, emprunter dans les 25 milliards par année. Cependant, on savait à cette époque que la guerre viendrait bientôt à son terme et que de toute façon le recours à l'emprunt était indispensable pour préserver l'intégrité territoriale.

Il n'y a aucun indice de ralentissement dans la cadence effarante des dépenses publiques. Il est impossible d'arrêter subitement les transferts aux défavorisés et aux retraités, d'interrompre le financement des programmes de santé, d'aide sociale et d'éducation. On parle déjà des sommes énormes qu'il va falloir pour assurer l'extension de l'enseignement: on demande aux provinces d'enseigner la langue seconde, et cela va coûter des centaines de millions de dollars sans parler des conditions tout à fait nouvelles que cela va créer dans nos écoles.

Dans son exposé budgétaire, le député de Rosedale (M. Macdonald) qui était alors ministre, a annoncé que la croissance économique atteindrait 5 p. 100 de plus. Avec les nouvelles réductions d'impôts de 600 millions environ, les crédits d'impôt de 100 millions et les autres mesures de situation, dont le total va représenter 1 milliard, l'actuel ministre des Finances ne peut pas espérer atteindre l'an prochain ce taux de croissance de 5 p. 100. Les 700 millions de réduction fiscale ont beau constituer un chiffre important, ils ne représentent que \$100 pour le contribuable moyen marié qui gagne entre \$9000 et \$16,000 par année. En choisissant janvier et février pour l'entrée en application, le ministre des Finances table, j'imagine, sur un effet psychologique, avec l'air de dire aux Canadiens qu'ils sont trop pessimistes.

En ce qui concerne le contrôle des prix et des salaires, le ministre est revenu sur la promesse qu'avaient faite ses prédécesseurs de protéger le salaire réel des travailleurs puisqu'il a fixé le taux d'augmentation selon les lignes directrices anti-inflationnistes à 6 p. 100. Cela veut dire que ce pourcentage sera maintenu, mais le taux d'inflation sera probablement beaucoup plus élevé que 6 p. 100. Quand le gouvernement a établi la Commission de lutte contre l'inflation, il a dit qu'il permettrait des augmentations de salaire réel des travailleurs. Le ministre aurait donc dû relever le plafond à 8 p. 100 au lieu de le maintenir à 6 p. 100.

Le gouvernement veut-il vraiment supprimer les contrôles anti-inflationnistes? La mesure indique que le ministre fait semblant de supprimer les contrôles et qu'il tient au contraire à les maintenir. En fixant le début de la période de décontrôle au 14 avril, il imposera le programme de contrôle pour toute l'année à un grand nombre de sociétés pour lesquelles l'année financière se termine le 1<sup>er</sup> avril, ce qui coïncide avec la fin de l'année financière aux fins de l'impôt sur le revenu, et il l'imposera en même temps pour l'année à des syndicats importants, qui comprennent par exemple les employés sédentaires des postes et les cheminots.

Nous nous demandons tous si le mini-budget atteindra l'objectif fixé. Il reflète certainement la situation incertaine de

[M. Ritchie.]

notre économie et je me demande si le stimulant d'environ un million de dollars annoncé par le ministre des Finances sera suffisant. Les contrôles ont peut-être de très grandes répercussions sur notre économie, mais depuis la mise en œuvre du programme, rien n'a été fait pour modifier la structure de l'économie canadienne. Le gouvernement a dit qu'il supprimerait graduellement les contrôles, mais il n'a rien fait pour garantir que la situation ne se reproduirait plus. Si la situation qui s'est présentée entre 1973 et 1975, c'est-à-dire des hausses de prix suivies d'importantes augmentations salariales, se représente plus tard, le gouvernement devra se rappeler ce qu'il a pu constater ces dernières années, soit que les contrôles peuvent restreindre les augmentations de salaires, mais qu'ils n'ont pour ainsi dire aucun effet sur les hausses de prix.

Même si, à long terme, des augmentations salariales raisonnables peuvent entraîner un ralentissement de la hausse des prix, les règlements salariaux ont diminué l'an dernier, mais l'inflation a augmenté. Et pourtant, le gouvernement continue à prétendre, confronté à ses propres statistiques, que les mesures de contrôle ont réussi à freiner la hausse des prix et à augmenter de façon importante le revenu réel des travailleurs. C'est absolument faux.

En ce qui concerne les statistiques du gouvernement, il est intéressant de voir le changement d'orientation de notre économie: il y a un an, c'était l'offensive contre l'inflation et aujourd'hui, c'est la lutte contre le chômage. Il y a un an, le taux annuel d'inflation était de 6.2 p. 100. Selon le gouvernement, c'était le principal obstacle à une croissance réelle. Aujourd'hui, le taux d'inflation est de 8.4 p. 100, et pourtant, c'est, paraît-il, le chômage qui constitue le plus gros obstacle à la croissance économique. Selon le discours du trône de 1976, l'inflation était une force destructive qui faisait perdre aux travailleurs emplois et revenus, qui délestait les vieillards et entravait le mouvement des capitaux et la lutte contre la pauvreté. Mais cette année, la cause de tous nos maux, c'est le chômage. Il prive les Canadiens, à en croire le discours du trône, de la dignité d'un travail qui permet à chacun de subvenir à ses besoins. Il les accable, paraît-il, en les plongeant dans une inquiétude et une incertitude qui sont injustes et intolérables.

L'offensive générale contre l'inflation menée l'année dernière a été remplacée par de vagues déclarations dans le discours du trône, selon lesquelles le gouvernement, grâce à des mesures stimulantes, va continuer à poursuivre son objectif qui est de diminuer l'inflation. Les 800,000 chômeurs canadiens vont-ils suivre la même voie que les auteurs de l'offensive contre l'inflation du dernier discours du trône? La lutte pour «diminuer» l'inflation au Canada a entraîné une augmentation du taux d'inflation de 6.2 p. 100 à 8.4 p. 100. Les nouvelles possibilités d'emplois promises ne se sont concrétisées que par 200,000 nouveaux emplois, soit seulement la moitié du nombre requis pour assurer la croissance de la population active.

L'an dernier, le gouvernement a promis de maintenir le taux de croissance de la Fonction publique à moins de 1 p. 100 et de voir quels services il pouvait confier à l'entreprise privée afin de restreindre les effectifs du gouvernement. Selon les dernières données publiées par Statistique Canada, le gouvernement fédéral compte 580,000 employés, soit 2.4 p. 100 de plus qu'il y a un an. A ma connaissance, le gouvernement n'a confié aucun service à l'entreprise privée mais il a au contraire créé trois nouvelles entreprises, Petro-Canada, la compagnie de Havilland et Canadair. Et voilà comment le gouvernement